



GUIDE du Comité Pays d'Oc Septembre 2025

Ce document a pour but d'aider les clubs pour les principales démarches et échanges avec le Comité Pays d'Oc (SPO) et la Fédération Française de Scrabble (FFSc)

En début de saison (septembre), la fédération envoie un mailing de rentrée. Des documents sont téléchargeables sur le site de la FFSc.

Pour cela, il faut :

- Se rendre sur le site www.ffsc.fr
- Puis sur l'onglet « ma fiche »
- Puis cliquer sur « poursuivre »
- Puis dans la case identifiant mettre votre code club
- Puis dans la case dessous mot de passe taper votre mot de passe.
Puis cliquer sur « Envoyer »
- Dans la colonne de gauche à la rubrique « Téléchargements »
Cliquer sur « mailing de rentrée »
- Puis ouvrir et imprimer chaque document
- Formulaire d'affiliation club (jaune)
- Formulaire d'affiliation club (bleu)
- Attestation d'assurance
- Renouvellement des licences
- Carnet de licence si vous avez des nouveaux ou des modifications

Vous trouverez aussi les feuilles de points de vos joueurs, les calendriers et les tarifs fédéraux, etc.

AFFILIATION CLUB

- Elle est à envoyer directement auprès de la FFSc, 22, rue Esquirol 75013 PARIS, avec le document bleu et le chèque correspondant libellé au nom de la FFSc
- Le document jaune est à envoyer à Scrabble en Pays d'Oc, auprès de Jean-Louis PRIZZON, 9, Rue Henri de Bournazel - Bâtiment C Appt 82 - 47300 Villeneuve-sur-Lot.

LES LICENCES

A envoyer et à régler à l'ordre de Scrabble en Pays d'Oc (SPO) auprès de Jean-Louis PRIZZON

Le règlement peut se faire par chèque ou par virement en demandant le RIB à Jean-Louis.

En cas de règlement par virement, et d'une manière générale, tout règlement par virement doit faire l'objet d'un envoi courriel à Jean-Louis, et/ou à qui de droit au niveau du bureau du comité...

Pour les renouvellements : il faut sur la feuille « renouvellement de licence » cocher les licences renouvelées à 40€ (loisir) ou 50€ (premium), et non les modifications, n'oubliez pas de signaler les personnes décédées s'il y en a, vous avez la possibilité de faire plusieurs envois.

Pour les modifications, remplir une fiche de « carnet de licence » à télécharger sur la fiche club pour :

- Changement de club
- Changement d'adresse, de téléphone, de mail
- Changement de noms (divorce, mariage)
- **Merci de respecter cette consigne pour toute modification**

Pour les nouvelles licences, remplir une fiche de « carnet de licence » que les responsables de clubs trouvent sur la fiche club en ligne sur le site FFSc.

Attention, si la personne était dans un autre club ou si elle était licenciée avant la saison 2025-2026, c'est une modification et non une nouvelle licence.

Licence Découverte à 25€ (1^{ère} année de jeu, ouvrant les mêmes droits qu'une licence à 50€)

Licence Espoir 18/25 ans à 12 €

Licence Jeune moins de 18 ans à 8 €

Etablir un chèque global à l'ordre de **SCRABBLE EN PAYS D'OC** ou **SPO**

Possibilité de régler par virement sur le compte bancaire du comité régional.

Demander le RIB, par sécurité nous ne publions pas les coordonnées bancaires.

Prévenir du virement par un courriel au trésorier.

Toute licence 1^{ère} année envoyée par les clubs et relayée à la FFSc par le comité régional après la Finale Promotion (Vichy en mai) a une durée de validation de fin de saison en cours, **plus toute la saison suivante !**

PROMOTION SN7 et SN6D

Politique du comité SPO en faveur des SN7 (licence 1^{ère} année) et SN6D (joueurs n'ayant aucun point de classement)

Les joueurs SN7 et SN6D acquittent (comme tout joueur) le montant de l'inscription lors d'un tournoi (Tournoi Homologué et épreuve à centres) sur le comité SPO.

Ils sont remboursés en chichi pompon (CCPP/bon d'échange) du montant de leur(s) inscription(s) à l'occasion de toute participation à un festival organisé sous l'égide SPO/JTG (Jeu, Tourisme et Gastronomie).

Cette mesure favorise la participation et l'insertion des nouveaux licenciés (SN7) ou ceux qui participent à nouveau à une ou plusieurs compétitions après une interruption de participation (SN6D), ou ceux qui n'ont jamais participé à la moindre épreuve...

LES EPREUVES (tournois et épreuves à centres)

Pour toutes les épreuves attendre la facture établie par le comité envoyée par Jean-Louis.
Le comité régional a la charge du règlement des réversions des tournois et épreuves à centres auprès de la FFSc.

Les SP et les SF sont facturés directement aux clubs par la FFSc.
Cette facture est envoyée en fin de période.

3 périodes dans une saison :

- Septembre à fin décembre
- Janvier à fin avril
- Mai à fin août
- Vous pouvez retrouver les factures de ces périodes sur le site FFSc sur votre fiche club
- **Merci de respecter rigoureusement la facturation, que ce soit par virement ou par chèque, faire un versement correspondant à une période de facturation sans cumuler les périodes.**

Il faut :

- Se rendre sur le site www.ffsc.fr
- Puis sur l'onglet « ma fiche »
- Puis cliquer sur « poursuivre »,
- Puis dans la case identifiant mettre votre code club
- Puis dans la case dessous mot de passe taper votre mot de passe
- Puis cliquer sur « envoyer »
- Sur la colonne de gauche à la rubrique
« simultanés permanents et simultanés fédéraux »
- Cliquer sur « facturation » et la liste des factures apparaît
- Cliquer sur le fichier PDF à côté de celle que vous voulez imprimer
- La facture apparaît il ne vous reste plus qu'à l'imprimer (en haut à droite)
- Et à régler la somme TOTALE libellé le chèque à Scrabble en Pays d'Oc (SPO) et l'envoyer à Monsieur Jean-Louis PRIZZON

BUDGET ORGANISATION / ARBITRAGE :

Disposition 1

Pour les épreuves à centres du Comité Pays d'Oc organisées par les clubs, après réception et acquittement de la facture envoyée par la trésorerie du comité, une somme de 1.50€/joueur/partie est reversée au club organisateur.

Disposition 2

Pour les épreuves en blitz, le défraiement arbitrage alloué aux clubs est de 1,75€/joueur/partie.

DEFRAIEMENT ARBITRAGE

Un défraiement est proposé par le comité régional de 8€/partie pour les arbitres. Avec le budget qui leur est alloué, les clubs sont libres de pratiquer ou pas ce défraiement pour l'arbitrage d'une épreuve, de l'appliquer ou pas pour les ramasseurs...

Boissons et repas des arbitres

L'organisateur doit nourrir les arbitres suivant les règles définies sur le comité régional pour les épreuves, particulièrement pour les TH3 à la journée :

- En offrant une restauration et des boissons sur place
- En défrayant la personne, à concurrence de 15€ par repas + boissons offertes sur le tournoi si l'arbitre n'est pas nourri sur place par l'organisationn

Pour des épreuves organisées sur plusieurs jours, les arbitres sont pris en charge :

- Soit pour l'hébergement et la restauration par l'organisation
- Soit par une somme forfaitaire de 50€ par nuit/personne et un défraiement de 15€/repas, midi et soir suivant le cas

Règles complémentaires au tableau de défraiement arbitrage à l'attention des clubs :

- ❑ L'arbitrage est assumé financièrement par le comité pour les épreuves officielles (allocation versée au club organisateur, sauf pour les tournois TH2 au profit du scolaire et promotion), le défraiement des ramasseurs et teneur(s) de tableau sont assumés par le club organisateur
- ❑ Le responsable d'une épreuve prévoit en concertation avec les clubs de son département, les besoins en arbitrage pour chacune des épreuves. En cas de nécessité, Il peut faire appel aux arbitres des clubs des départements voisins pour compléter son dispositif d'arbitrage
- ❑ Le kilométrage de l'arbitre (Aller/Retour), est calculé entre le lieu d'habitation de l'arbitre et le lieu où se déroule l'épreuve. Le calcul se fait sur Internet sur le site Michelin, à la rubrique « conseillé par Michelin », ou sur le site Mappy
- ❑ Lorsque plusieurs arbitres partent d'un même lieu, ils sont invités à organiser un covoiturage, car le club organisateur doit pouvoir boucler son budget
- ❑ Le tableau des indemnités arbitrage fixe le défraiement des arbitres utilisant leur véhicule, pour les autres arbitres un défraiement de 8 € par partie est pratiqué.
- ❑ Normalement les arbitres sont défrayés sur la base de 15 joueurs arbitrés (pour les épreuves en 3 minutes/coup). Rien n'empêche le club organisateur de faire arbitrer plus ou moins de personnes.
- ❑ Cas de figure de covoiturage : Jérôme, Olive et Marc sont trois arbitres qui partent respectivement de trois villes A, B et C d'un même département, pour arbitrer sur le département voisin. Jérôme récupère Olive et Marc dans la ville C, au domicile de Marc, pour se rendre dans la ville D du département voisin. Les indemnités s'établissent comme suit :
 - Jérôme touche l'indemnité arbitrage pour une distance AC+CD
 - Olive touche l'indemnité arbitrage pour une distance BC
 - Marc touche 8 € par partie puisqu'il ne prend pas son véhicule

ENVOI DES RESULTATS AU COMITE

Pour les épreuves à centres, les 4 personnes qui doivent être mises en copie de l'envoi des résultats :

- Pierre NABAT pierrenabat@gmail.com
- Jean-Louis PRIZZON prizzon.jean-louis@orange.fr
- Marie CLAVIERE mariescrabblemidipy@gmail.com
- Serge DELHOM sergedelhom31@gmail.com

Envoi des résultats avec le logiciel SIGLES, sans oublier de faire un export Excel

Pour les petits centres, transmettre simplement les fonctions de chacun à l'arbitrage, ramassage, tableau... pour chacune des parties dans le corps du mail avec l'envoi des résultats

Pour les centres plus importants, notamment lors des finales et épreuves des festivals, merci de renseigner la Fiche d'Organisation des tournois (FOT) les fonctions de chacun sur l'organisation de la journée pour chacune des parties :

- Juge Arbitre (JA)
- Double Arbitre (DA)
- Arbitre (A)
- Ramasseur (R)
- Teneur de tableau ou de Tableau électronique (T)

La FOT est à remplir électroniquement pour l'envoyer en pièce jointe avec l'export Excel de SIGLES

Si vous n'avez pas Excel, Libre Office peut aussi être utilisé (c'est gratuit). Mettre en majuscule les noms et en majuscule l'initiale du prénom et le reste en minuscule. Positionner les abréviations pour les postes occupés à chacune des parties

INDEMNITES KILOMETRIQUES + DEFRAIEMENT ARBITRAGES

0,25€/KM Aller/Retour Indemnités arbitrage de 8€/partie					1	2	3	4	5
de	0	à	9	km	9 €	17 €	25 €	33 €	41 €
de	10	à	19	km	12 €	20 €	28 €	36 €	44 €
de	20	à	29	km	14 €	22 €	30 €	38 €	46 €
de	30	à	39	km	17 €	25 €	33 €	41 €	49 €
de	40	à	49	km	19 €	27 €	35 €	43 €	51 €
de	50	à	59	km	22 €	30 €	38 €	46 €	54 €
de	60	à	69	km	24 €	32 €	40 €	48 €	56 €
de	70	à	79	km	27 €	35 €	43 €	51 €	59 €
de	80	à	89	km	29 €	37 €	45 €	53 €	61 €
de	90	à	99	km	32 €	40 €	48 €	56 €	64 €
de	100	à	109	km	34 €	42 €	50 €	58 €	66 €
de	110	à	119	km	37 €	45 €	53 €	61 €	69 €
de	120	à	129	km	39 €	47 €	55 €	63 €	71 €
de	130	à	139	km	42 €	50 €	58 €	66 €	74 €
de	140	à	149	km	44 €	52 €	60 €	68 €	76 €
de	150	à	159	km	47 €	55 €	63 €	71 €	79 €
de	160	à	169	km	49 €	57 €	65 €	73 €	81 €
de	170	à	179	km	52 €	60 €	68 €	76 €	84 €
de	180	à	189	km	54 €	62 €	70 €	78 €	86 €
de	190	à	199	km	57 €	65 €	73 €	81 €	89 €

Scrabble en Pays d'Oc - Saison 2025-2026

EPREUVES et LICENCES CDC (Cahier des charges)	ENGAGEMENTS	F.F.Sc.	COMITE	CLUB	BUDGET ARBITRAGE par joueur
SIMULTANE PERMANENT (SP)	libre	0,5	0,5	libre	libre
SIMULTANE FEDERAL (SF)	libre	0,75	0,5	libre	libre
Epreuve à centre 2 parties	15	4	7	4	3 €
Epreuve à centre 3 parties	22	4	12	6	4,50 €
QUALIF. INTERCLUBS - 3 parties - 1ere équipe - 7/5 j.	50	20-15	10	20-15	club
QUALIF. INTERCLUBS - 3 parties - 2ème équipe - 7/5 j.	40	20-15	5	20-15	club
QUALIF. INTERCLUBS - 3 parties - 3ème éq. et suivantes	30	20-15	0	20-15	club
FINALE REGIONALE et DEPARTEMENTALE PAIRES 3 parties	12x2	1	15	8	2,25 €
TOURNOI ou MASTERS CLASSIQUE	CDC	2	0,5/j/r	CDC	CDC
TOURNOI HOMOLOGUE 2/3 P et plus	CDC	3 à 5	1/j/p	CDC	CDC
licence jour (scrabble classique)	5	5	0	0	
licence - de 18 ans (P, B, C, J)	8	5	3	0	
licence espoirs (18-25 ans)	12	7	5	0	
licence (1ère licence/1ère année)	25	17	8	0	
licence Loisir 2ème année et plus (sans compétitions)	40	30	10	0	
licence Premium 2ème année...	50	40	10	0	
Le club organisateur d'une épreuve à centre reçoit du Comité Régional une somme allouée pour l'arbitrage de chaque joueur prenant part à la compétition, en plus de la part club perçue à l'inscription					